

Chargé de projets aménagement bus H/F

Présentation de la Direction :

La métropole orléanaise réunit 22 communes et comptabilise plus de 282 000 habitants au sein d'une aire urbaine de 430.000 habitants.

Métropole moderne, agréable, dynamique et facile à vivre, Orléans est dotée de deux lignes de tramway, d'un réseau de bus et de transport à la demande, de vélos en location de courte et longue durée et de nombreux aménagements cyclables. Son réseau de transport se distingue par rapport à d'autres territoires de taille comparable pour la diversité et la densité de son offre.

La direction de la mobilité rassemble une vingtaine d'agents répartis en trois services. Le poste proposé est rattaché au service ingénierie. Vous intégrez une équipe de 6 personnes qui œuvrent au déploiement de projets nouveaux, au maintien du patrimoine existant et au suivi opérationnel des délégataires dans une position de maîtrise d'ouvrage principalement. Les attentes opérationnelles sont élevées dans une ambiance chaleureuse où l'esprit d'entre-aide est bien ancré.

Activités principales :

En position de chargé de projets aménagement bus, vous êtes le référent du réseau de bus au sein de la mobilité : 1 500 points d'arrêts et 42 lignes de bus mais aussi 4 zones de desserte TAD.

Concrètement, vous menez les opérations de création et de mise en accessibilité d'arrêts du réseau de bus, de création d'aménagements spécifiques aux bus tels que les terminus ou voies dédiées à leur circulation. Vous êtes l'interlocuteur privilégié des aménageurs internes ou externe à la métropole dès lors que l'aménagement projeté est en interaction avec la desserte bus (traversé, desservi par un bus ou modifiant un arrêt existant). Vous êtes en veille permanente sur les évolutions de l'environnement direct des lignes de bus afin d'assurer la fluidité de la desserte, vous êtes ainsi en capacité de mettre à profit les opérations d'aménagement pour améliorer de façon permanente le réseau avec pour mots d'ordre :

- Accessibilité
- Vitesse commerciale des lignes
- Maintien de la qualité de circulation des véhicules (gabarit, ralentisseurs, girations...)
- Sécurité des circulations

Vous avez une position de conseil bienveillant mais exigeant.

Chaque année vous établissez, en cohérence avec les programmes de travaux des collectivités, aménageurs ou concessionnaires, un programme de mise en accessibilité pour lequel vous pilotez un maîtrise d'œuvre externe et les entreprises travaux qui sont dévolues à ces opérations. Vous pilotez également le prestataire qui assure les prestations relatives aux mobiliers d'abris bus. Au cours de l'année 2023, le renouvellement de ce marché vous amènera à examiner l'opportunité de services nouveaux sur tout ou partie des 440 abris bus en place et pertinence des solutions techniques proposées par les candidats pour la rénovation et la modernisation du parc de mobilier urbain (remise en peinture, autonomie électriques, pilotage à distance,...).

Une fois le marché notifié vous assurerez le suivi de sa mise en œuvre.

Compétences techniques :

Technicien expérimenté ou jeune cadre VRD, vous avez une expérience et/ou une formation VRD. Vous avez l'habitude de gérer les travaux de voirie et savez présenter les intérêts d'un aménagement à un public non technicien (riverains, élus de quartier). Vous évoluez dans la filière technique et êtes en position de pilotage d'activité. Vous savez concevoir des aménagements simples et connaissez les règles de l'art de l'aménagement de voirie, les matériaux courants, leur utilisation leurs avantages et inconvénients.

Vous êtes sensibles à la qualité de service perçue par l'utilisateur mais aussi aux conditions de travail des conducteurs. Vous vous déplacez volontiers sur le terrain pour vous approprier les lieux, vous n'hésitez pas à vous mettre dans la position de l'utilisateur en allant par exemple emprunter un itinéraire en bus pour comprendre les remarques remontées ou anticiper celles qui n'ont pas encore eu lieu.

Compétences généralistes et transversales :

Vous savez vous exprimer clairement pour lever des ambiguïtés techniques et mettre en relation des personnes d'univers professionnels parfois différents.

Votre tempérament vous permet de nouer des relations de confiance avec les prestataires réguliers dans une logique de partenariat.

Votre aisance relationnelle vous permet de tenir votre position d'acheteur / donneur d'ordre face à un maître d'œuvre, un fournisseur ou une entreprise de travaux ; y compris dans des situations de réclamation financière.

Vous pouvez manipuler les textes réglementaires et vos capacités rédactionnelles permettent sans difficulté de produire des notes de contexte ou des documents de consultation de marché public.

Vous aspirez à avoir un métier porteur de sens et êtes soucieux de l'impact de votre activité sur le quotidien des habitants de la Métropole.

Avantages de la collectivité :

- Avantages internes et CNAS
- Accès à la formation tout au long de la carrière
- Tarif préférentiel au restaurant inter-administratif
- Horaires fixes et variables
- RTT
- Ordinateur portable
- Participation mutuelle / prévoyance
- Prise en charge déplacements domicile-travail (abonnements)
- Prime CIA
- Prime de fin d'année
- Télétravail
- Forfait mobilités durables
- Jours enfant malade

Pour tout renseignement contacter :

Blanche TARDIEU - Responsable Service Ingénierie

Direction de la Mobilité, des Transports Urbains et du Stationnement

Tel: 02.38.78.75.73

Courriel : blanche.tardieu@orleans-metropole.fr